

Tableau 1

Déplacements entre le domicile et le lieu de travail des personnes occupées¹
dans les MRC et le territoire équivalent² de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 2001

		Lieu de travail						Personnes occupées ³	Emplois ⁴	Solde de l'emploi ⁵	
		Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine									À l'extérieur de la région
		Avignon	Bonaventure	La Côte- de-Gaspé	La Haute- Gaspésie	Le Rocher-Percé	Les Îles- de-la-Madeleine				
n											
Lieu de résidence	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	4 435	5 135	6 355	3 165	4 845	4 795	1 175	29 905	29 440	-465
	Avignon	3 825	295	-	-	-	-	425	4 545	4 615	70
	Bonaventure	590	4 670	-	-	100	-	220	5 580	5 305	-275
	La Côte-de-Gaspé	-	20	6 070	40	45	20	135	6 330	6 455	125
	La Haute-Gaspésie	-	-	80	3 110	-	-	220	3 410	3 345	-65
	Le Rocher-Percé	20	150	195	15	4 700	10	115	5 205	4 895	-310
	Les Îles-de-la-Madeleine	-	-	10	-	-	4 765	60	4 835	4 825	-10

1. Comprend les personnes qui occupaient un emploi salarié ou qui travaillaient à leur compte au cours de la semaine précédant le recensement. Toutefois, les travailleurs qui sont sans adresse de travail fixe ne sont pas pris en compte dans le tableau. Les données sur les personnes occupées ont été compilées en fonction du lieu de résidence habituel.
2. Selon le découpage géographique en vigueur au 31 décembre 2002.
3. Correspond au nombre total de personnes qui résident dans une MRC de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et qui occupent un emploi soit à l'intérieur de celle-ci, soit à l'extérieur.
4. Correspond aux personnes qui travaillent sur le territoire de la MRC, quel que soit leur lieu de résidence.
5. Correspond au résultat obtenu en soustrayant les personnes occupées d'une MRC du nombre d'emplois qui s'y trouvent. Si le résultat est négatif, cela signifie que la MRC est exportatrice nette de main-d'œuvre. À l'inverse, si le résultat est positif, cela signifie que la MRC est importatrice nette de main-d'œuvre.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2001.
Compilation : Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques économiques et sociales.

Tableau 2

Déplacements entre le domicile et le lieu de travail des personnes occupées¹, en pourcentage, dans les MRC et le territoire équivalent² de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 2001

		Lieu de travail						
		Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine						À l'extérieur de la région
		Avignon	Bonaventure	La Côte-de-Gaspé	La Haute-Gaspésie	Le Rocher-Percé	Les Îles-de-la-Madeleine	
		%						
Lieu de résidence	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	14,8	17,2	21,3	10,6	16,2	16,0	3,9
	Avignon	84,2	6,5	-	-	-	-	9,4
	Bonaventure	10,6	83,7	-	-	1,8	-	3,9
	La Côte-de-Gaspé	-	0,3	95,9	0,6	0,7	0,3	2,1
	La Haute-Gaspésie	-	-	2,3	91,2	-	-	6,5
	Le Rocher-Percé	0,4	2,9	3,7	0,3	90,3	0,2	2,2
	Les Îles-de-la-Madeleine	-	-	0,2	-	-	98,6	1,2

1. Comprend les personnes qui occupaient un emploi salarié ou qui travaillaient à leur compte au cours de la semaine précédant le recensement. Toutefois, les travailleurs qui sont sans adresse de travail fixe ne sont pas pris en compte dans le tableau. Les données sur les personnes occupées ont été compilées en fonction du lieu de résidence habituel.

2. Selon le découpage géographique en vigueur au 31 décembre 2002.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2001.

Compilation : Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques économiques et sociales.